INAUGURATION DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES À JUVIGNAC

Ce jeudi 9 janvier 2025, Michaël DELAFOSSE, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, Maire de Montpellier, Julie FRÊCHE, Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, déléguée au Transport et aux mobilités actives, Maire de Castelnau-le-Lez et Jean-Luc SAVY, Conseiller de Montpellier Méditerranée Métropole, délégué aux pistes cyclables, Maire de Juvignac, inaugurent les aménagements cyclables à Juvignac offrant désormais une continuité cyclable vers le centre-ville de Juvignac.

L'ensemble des aménagements réalisés permettent de réduire les vitesses automobiles, développer le réseau piéton et cyclable de la commune et garantir la sécurité des cyclistes, des piétons, ainsi que celle des riverains du quartier.



Perspective route de Lodève à Juvignac





L'ACHÈVEMENT DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES ROUTE DE LODÈVE PERMET D'OFFIR UNE CONTINUITÉ CYCLABLE

En 2023, Montpellier Méditerranée Métropole et la Ville de Juvignac avaient engagé les travaux de métamorphose des espaces publics dans le quartier de Courpouyran, à l'entrée de ville ouest de Juvignac.

En 2024, pendant 3 mois, les travaux se sont poursuivis afin d'offrir une continuité cyclable et piétonne vers le centre-ville de Juvignac. Cette phase 2 du chantier concerne la route de Lodève.

Une continuité cyclable

Les travaux de cette phase 2, route de Lodève, ont consisté en :

- la réalisation d'une piste cyclable de 300 mètres linéaires bi-directionnelle,
- la création de nouveaux trottoirs avec pour objectif de sécuriser les déplacements et de garantir les connexions piétonnes et cyclables avec l'avenue de Kalkar vers le quartier de Courpouyran et les Allées de l'Europe en direction du centre-ville,
- la reprise de la chaussée,
- la rénovation de l'ouvrage pluvial.

Le coût des travaux s'élève à 819 000 € (financés par Montpellier Méditerranée Métropole à 66 % et la Ville de Juvignac à 34%).

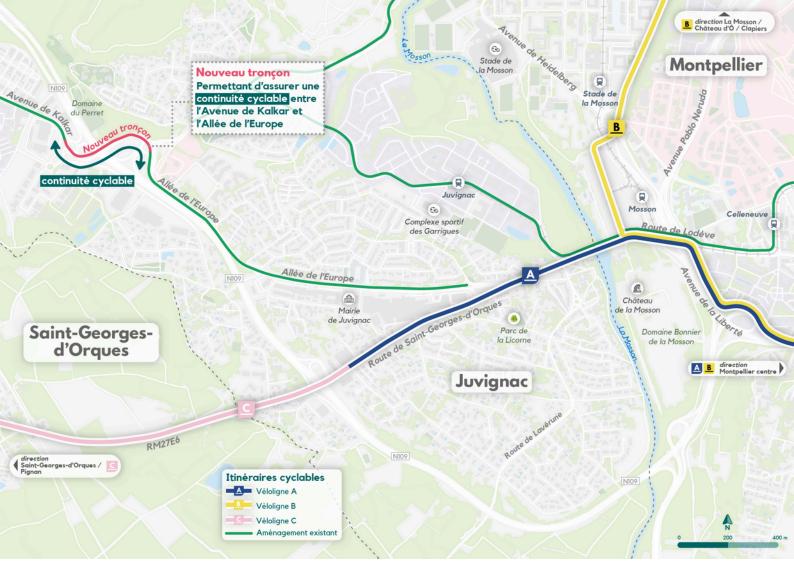
Cette piste cyclable aménagée offre désormais une continuité et permet de relier le giratoire Geneviève De Gaulle-Anthonioz à l'avenue de l'Europe via le giratoire Jean Monnet.

Rappel de la première phase

La première phase, dont les travaux avaient débuté en avril 2023 et avaient été achevés en septembre 2023, consistaient en le réaménagement de l'avenue de Kalkar à Juvignac, entre le giratoire Geneviève De Gaulle-Anthonioz et le giratoire Indochine.

Le coût des travaux s'élevait à 810 000 € (financés par Montpellier Méditerranée Métropole à 66 % et la Ville de Juvignac à 34%).

La première phase permettait ainsi de créer une liaison cyclable permettant la desserte du groupe scolaire Maurice Béjart, le quartier de Courpouyran et le quartier West Cottage.



AVANT ROUTE DE LODÈVE



© Google Street View - Route de Lodève

APRÈS ROUTE DE LODÈVE



AVANT AVENUE KALKAR



© Google Street View - Avenue Kalkar

APRÈS AVENUE KALKAR



Notes
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••

......

Notes
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••

......

CONTACT PRESSE

Sophie PEROUX-LEPAGE Attachée de presse Montpellier Méditerranée Métropole Ville de Montpellier

Tél. 04 67 13 69 78 / 06 99 60 09 18 s.lepage@montpellier3m.fr montpellier3m.fr - montpellier.fr







